

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 48 (1961)  
**Heft:** 2: Neue Formen des Wohnens  
  
**Rubrik:** Résumés français

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Où et comment habiterons-nous demain?**

par *Lucius Burckhardt*

37

Dans ce texte conçu pour la radio et que WERK reproduit à titre d'introduction au présent cahier sur les «Nouvelles formes de l'habitation», L. B. oppose en un dialogue deux interlocuteurs dont l'un rêve de nous faire habiter dans la verdure, en contact avec les réalités naturelles, tandis que l'autre, apparemment porte-parole de l'auteur, croit au contraire à la ville en tant qu'habitat toujours plus conforme aux besoins modernes. Certes, l'on peut soutenir, comme le premier des deux interlocuteurs n'y manque pas, que la décentralisation de l'industrie, dont tant d'établissements se fixent de plus en plus dans les campagnes, tend à engendrer un mode de vivre qui est au-delà des anciennes catégories de l'existence rurale ou urbaine, beaucoup d'hommes d'aujourd'hui vivant, bien que de culture citadine, dans la nature. A quoi le second interlocuteur croit pouvoir répondre que ce «naturisme» est, dans l'ensemble, toujours artificiel, et surtout qu'au fur et à mesure que la production se complique, la décentralisation des usines va de pair avec un accroissement continu des fonctions centrales de gestion, qui maintient et développe l'importance des villes et comme lieu de travail et comme séjour d'habitation. Ce qui l'amène à estimer que la régénérescence urbanistique de nos villes représente une tâche au moins aussi essentielle que la planification à l'échelle nationale et régionale.

**La colonie de maisons à atrium «In den Gartenhöfen», Reinach 40**  
1959/60. Architectes: U. Löw et Th. Manz FAS, Bâle; architectes paysagistes: W. Hunziker, Reinach, M. Löw, Muttenz

Grâce à la compréhension des instances compétentes, il a été possible, par diverses exceptions aux règlements en vigueur, de réaliser cette conception dite à atrium, qui, tout en permettant une meilleure utilisation de la surface habitable et la préservation du caractère privé de chaque maison, n'en favorise pas moins une communauté de bon voisinage. Une seconde colonie, analogue, encore que quelque peu différente, est actuellement en voie d'exécution.

**Maisons à atrium près de Helsingør, Danemark**

1958. Architecte: Jörn Utzon, MAA, Copenhague

46

Dans ce groupe de maisons, l'architecte a marié avec bonheur les valeurs irrationnelles (esthétique et ambiance) et les avantages techniques. Le type de la maison à atrium présente en outre, s'il est appelé à être utilisé dans les villes, de grandes qualités urbanistiques, en ce sens qu'il pourra éliminer la monotonie du quartier de villas traditionnel.

**Colonie de maisons unifamiliales «Gustacker», à Bottmingen 50**  
1958/59. Architectes: K. Wicker SIA, A. Senn, H. Roduner, Bâle

Les locataires d'une maison de rapport fondèrent une coopérative qui, ayant acheté un terrain dans la banlieue de Bâle, le divisa en 10 parcelles où furent édifiés 2 groupes de 4 maisons et 1 groupe de 2. Pour éviter un sentiment d'exiguité, répartition des pièces dans l'ordre à la fois horizontal et vertical. – Prix du m<sup>2</sup>: 100 fr.

**Maison à terrasses à Zurich-Witikon**

1959/60. Architectes: C. Paillard FAS/SIA et P. Leemann SIA, de la maison Cramer, Jaray & Paillard, Zurich, en collaboration avec H. Tissi, architecte, Schaffhouse, et W. Ruprecht, ingénieur SIA, Zurich

53

Comme visible sur la coupe, l'idée fondamentale repose sur la disposition en «marches» en retrait d'un élément spatial l'une par rapport à l'autre des habitations composant cette maison construite de manière à épouser la pente du terrain, selon une gradation qui s'achève par le toit-terrasse. L'effet plastique en est accentué, en même temps que chaque appartement (de 5 pièces ½ à 1 pièce ½) présente les avantages d'une maison particulière. Ont été également aménagés des ateliers.

**Maisons en terrasses à Zoug**

1957-60. Architectes: F. Stucky et R. Meuly, Zoug

58

Les avantages de la fiscalité telle qu'elle se pratique à Zoug y ont multiplié les constructions, en même temps que la souplesse de l'application des règlements y favorise la recherche de solutions nouvelles. Edifiées sur un terrain en pente, les maisons ici en cause peuvent se comparer à un escalier supporté par plusieurs «limons», car il fallait trouver un système correspondant aux nécessités statiques et assez bon marché pour compenser la cherté des fondations. D'autre part, si notre code civil défend la propriété par étages, il n'interdit pas la création de servitudes permettant de bâtir au-dessus du terrain d'autrui.

Il a ainsi été possible de réaliser ces «maisons terrasses», dont le nombre, sur le chemin dit, précisément, des Terrasses, atteindra l'an prochain 25.

**Louis Moilliet – à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire**

par *Georg Schmidt*

61

Le rapport entre ce qui est citadin et rural, qui définit si longtemps l'ancienne Suisse (où seules Genève, Bâle, Neuchâtel apparaissaient d'essence vraiment urbaine) est, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ébranlé, Hodler offrant l'exemple éminent de la vitalité campagnarde tendant à la spiritualité de la ville, alors que dans la génération suivante (Auberjonois, Burckhardt, Meyer-Amden) cette antinomie, résolue dans le sens de l'un ou de l'autre de ses deux termes, continue de jouer un rôle essentiel. Chez Louis Moilliet, toutefois, bien que sa date de naissance (1880) l'assimile à ladite génération, le problème est au-delà de l'opposition à l'instant défini, ce qui le fait appartenir déjà de façon décisive à notre temps. – D'une vieille famille genevoise, il n'en fut pas moins élevé à Berne, où il se trouva, dès le lycée, lié d'amitié avec Klee. Par la suite, après un fécond passage à Worpswede, il s'initia, à Stuttgart, à la méthode rigoureuse d'Adolf Hözel. Après un court séjour à Paris (1905) en compagnie de Klee et des voyages au sud (Provence, Rome, Tunisie), L. M., récemment marié, s'établit à Gunten (lac de Thoune), où son ami le plus intime, August Macke (1887-1914), devient son voisin. En 1911, il rend visite à Klee à Munich, où il fait la connaissance de Kandinsky et de Franz Marc. 1913 est, dans l'art de Moilliet, l'année décisive, celle au cours de laquelle, très peu après Chagall, Macke et Marc, lui devient orientation centrale l'union de la couleur «orphique» (Delalauy) et de la forme cubiste. Les toiles «Au café-concert» (1913) et «Cirque» (1914) sont les témoignages les plus significatifs de cet aboutissement de haute maturité. Deux autres toiles de 1914, «Paysage tunisien» et «Danse du ventre arabe» évoquent le voyage en Tunisie entrepris avec Macke et Klee, où ce dernier devait définitivement se convertir à la peinture, cependant qu'à partir de cette date Moilliet trouvera de plus en plus dans l'aquarelle, mais pratiquée avec autant d'exigence que l'art du peintre, le mode d'expression le plus conforme à sa vision. – A la différence de Klee, Moilliet ne procède point d'une théorie des couleurs et des formes, mais de l'intuition et, tandis que Klee va souvent de l'abstrait au figuratif, un résultat abstruisant, chez Moilliet, a toujours pour point de départ la nature, chacune de ses créations s'accomplissant au reste sous le signe d'une liberté picturale et rythmique qui l'apparente étrangement à certains d'entre les jeunes (p. ex. le dernier de Staél ou Sam Francis). Et si le grand public n'en a pas encore pris conscience, il n'en est pas moins vrai que l'on peut, sans complaisance littéraire aucune, appliquer à son œuvre ce mot d'Auberjonois devant l'une des aquarelles de Moilliet: «Cela, c'est de la grande peinture.»

**Camille Græser**

par *Hans Curjel*

68

Né à Carouge, près Genève, en 1892, C. G., dont la formation scolaire eut lieu à Stuttgart, fut d'abord ensemblier, travailla chez Pankok, puis Hözel, se consacra ensuite au dessin industriel et à l'art libre. A l'avènement du nazisme, il détruisit la plupart de ses œuvres. Vivant par la suite à Zurich, il s'orienta vers l'art «concret» qui est pour lui moyen d'expression de forces vitales suprapersonnelles et d'un approfondissement formel générateur de ce que l'on peut appeler la beauté de la pensée optique.